

CT23 ANNEXE 591
S'applique aux années d'imposition se terminant au cours de l'année civile 2005.

Le groupe de sociétés associées qui suit englobe toutes les sociétés dudit groupe (à l'exception des institutions financières et des sociétés exonérées de l'impôt sur le capital) possédant un établissement stable au Canada et qui choisissent, par la présente, en vertu du paragraphe 69 (2.1) de la *Loi sur l'imposition des sociétés*, de répartir l'incidence fiscale de la déduction sur le capital imposable (DCI), telle que calculée à la section B, page 10 de la déclaration CT23, dont peut se prévaloir le groupe pour toutes les années d'imposition se terminant au cours de l'année civile 2005, en fonction de l'actif total de chacune des sociétés et du coefficient de répartition de l'Ontario pour la dernière année d'imposition de chaque société se terminant au cours de l'année civile 2004.

Société possédant un établissement stable au Canada	Dernière année d'imposition se terminant au cours de l'année civile 2004	Coefficient de répartition de l'Ontario R	Actif total T	Déduction nette R X [(IF x (T ÷ X)) DN	Répartition de la déduction nette RDN
Numéro de compte d'impôt de la société (le cas échéant)	ANNÉE MOIS JOUR				995
Nom de la société					
Incidence fiscale (IF) de la déduction sur le capital imposable					
DCI Du CT23, page 10, section B 503 [] X 0,3 % = IF []					
Numéro de compte d'impôt de la société (le cas échéant)	ANNÉE MOIS JOUR				995
Nom de la société					
Incidence fiscale (IF) de la déduction sur le capital imposable					
DCI Du CT23, page 10, section B 503 [] X 0,3 % = IF []					
Numéro de compte d'impôt de la société (le cas échéant)	ANNÉE MOIS JOUR				995
Nom de la société					
Incidence fiscale (IF) de la déduction sur le capital imposable					
DCI Du CT23, page 10, section B 503 [] X 0,3 % = IF []					
Numéro de compte d'impôt de la société (le cas échéant)	ANNÉE MOIS JOUR				995
Nom de la société					
Incidence fiscale (IF) de la déduction sur le capital imposable					
DCI Du CT23, page 10, section B 503 [] X 0,3 % = IF []					
Numéro de compte d'impôt de la société (le cas échéant)	ANNÉE MOIS JOUR				995
Nom de la société					
Incidence fiscale (IF) de la déduction sur le capital imposable					
DCI Du CT23, page 10, section B 503 [] X 0,3 % = IF []					

Joindre une annexe au besoin.

Actif total du groupe de sociétés associées possédant des établissements stables au Canada - - - - - X	[]
Total des déductions nettes du groupe de sociétés associées possédant des établissements stables au Canada - - - - - TDN	[959]
Total des déductions nettes réparties du groupe de sociétés associées possédant des établissements stables au Canada - TDNR	[994]